



Biel/Bienne, 3 décembre 2020

## Processus de dialogue - axe ouest de l'autoroute A5 à Bienne :

### Déclaration des organisations opposées au projet d'exécution de l'axe Ouest à propos des documents finaux

Les organisations soussignées se réjouissent que le processus de dialogue ait abouti à un compromis bénéficiant d'un large soutien, assorti de nombreuses recommandations concrètes. **Elles soutiennent le document final, y compris les annexes et les documents de travail.** Elles attendent de la délégation des autorités, du Conseil d'État du canton de Berne et du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication qu'ils soutiennent à leur tout ce compromis durement acquis et mettent en œuvre les solutions proposées conformément aux recommandations.

Ce succès est dû à l'implication de toutes les parties prenantes dans une procédure transparente pour le public, au cours de laquelle une vision d'avenir commune du développement urbain a été élaborée en utilisant une approche holistique. L'accent est mis sur la qualité de vie : les bras de la rivière et les rives du lac sont projetés comme des zones de loisirs attractives. La priorité sera donnée à la circulation des piétons et des cyclistes ainsi qu'aux transports publics selon le principe « éviter le trafic, déplacer le trafic, le rendre compatible et mettre en réseau les moyens de transport » (stratégie des 4 V), et le trafic individuel motorisé sera limité. Le retrait du projet d'exécution de la branche ouest de l'autoroute A5 et la levée du ban d'expropriation résoudront le blocage qui dure depuis des décennies dans la zone située entre la gare et le lac : l'abandon des jonctions au centre ouvre de nouvelles possibilités pour un développement urbain durable et compatible avec la vie au centre-ville. Une approche par étape doit être mise en place, conformément au calendrier proposé.

Les organisations soussignées soulignent les points et préoccupations suivants, qui sont exposés dans les recommandations et qu'elles soutiendront dans la suite du processus :

- Retrait immédiat du projet d'exécution et levée du ban d'expropriation, ainsi que garantie d'une planification du développement urbain conforme à la vision d'avenir
- Pas de nouvelle jonction autoroutière dans la zone urbaine
- Mise en œuvre prioritaire de solutions à court et moyen terme accompagnées de concepts de développement urbain adaptés
- Planification prioritaire du développement urbain incluant des espaces publics attractifs, en particulier dans les zones du Faubourg du Lac - Gare - Nidau et Weidteile
- Réalisation de solutions à long terme uniquement après évaluation des solutions à court et moyen terme, en tenant compte de la stratégie des 4 V (suivi et contrôle)
- Le chaînon manquant du réseau peut être comblé au moyen d'une route nationale de 3e classe.
- Pour toutes les mesures et solutions, les inventaires de protection doivent être pris en compte ; les zones protégées et les objets de protection ne doivent pas être réduits ou impactés.
- Pas de déplacement à grande échelle du trafic est-ouest de l'A1 vers l'A5 et protection des zones au nord et au sud de la rive du lac de Bienne contre d'autres interférences visibles et des projets de construction de routes

- Une organisation de projet avec la participation des associations professionnelles et des processus participatifs largement soutenus

Nous tenons à remercier toutes les personnes et organisations impliquées pour leur engagement considérable dans la recherche commune de solutions, qui a permis de mener à bien le processus de dialogue. Nous espérons que d'autres régions s'en inspireront également !

*ATE Berne, Patrimoine bernois, Fondation suisse pour la protection du paysage, Pro Velo Biel/Bienne-Seeland Jura bernois, mobilité piétonne Canton de Berne, Pro Natura Seeland, WWF Berne, Comité « Axe Ouest pas comme ça ! », Association « Biel wird Laut », Association « Biel notre Amour », Association « Groupe S », LQV Biel/Bienne, Association « Netzwerk Bielersee »*

L'ATE du canton de Berne, Mobilité piétonne du canton de Berne, le comité « Axe Ouest pas comme ça ! », les associations « Biel notre Amour », « Groupe S » ainsi que « LQV Bienne » soulignent également le point suivant :

- Le tunnel de Port devra être construit sur la base d'un concept global de mobilité pour la rive droite du lac de Bienne et seulement après une analyse approfondie des besoins.

L'association « Groupe S » met en outre l'accent sur les points suivants :

- La rive nord du lac de Bienne doit être débarrassée du trafic individuel motorisé et faire l'objet d'une mise à niveau écologique. En tant qu'objet d'importance nationale dans l'inventaire fédéral, la rive gauche du lac de Bienne doit être épargnée de toute intervention supplémentaire visible et de tout projet de construction routier ; là où cela est indispensable, des tunnels devront être construits selon des méthodes de construction par percement et la possibilité d'un long tunnel devra être évaluée.
- La tangente sud du lac ne peut être exclue comme solution à long terme
- Le tunnel de Douane, partiellement approuvé, doit être reporté et révisé dans le cadre de la planification globale du trafic d'agglomération de Bienne-Seeland.
- Le tunnel de Port doit être planifié de manière à ce qu'une intégration de la tangente sud du lac reste possible.

---

L'association « IG Hüb Sorg zur Stadt » ainsi que le comité « N5 - Bielersee so nicht » et Beatrice Helbling-Giss (pour le LQV dans le groupe de dialogue) **ne soutiennent pas le document final du processus de dialogue** et ne l'ont donc pas cosigné. Ils s'en dissocient pour les raisons suivantes :

- Les présentes recommandations et les documents qui les accompagnent sont incohérents. Par exemple, la réalisation immédiate requise du tunnel de Port est en contradiction avec la stratégie des 4-V préconisée dans le même document.
- Avec un retrait partiel du projet d'exécution, la planification de variantes autoroutières et de jonctions dans la région est poursuivie. Cela contraste fortement avec les intérêts des groupes de population que nous représentons.
- Les recommandations se concentrent unilatéralement sur la zone urbaine de Bienne/Nidau. Nous demandons une approche holistique qui tienne compte de la région du Seeland ; cela inclut les développements, les projets de planification (comme le tunnel de Douane partiellement approuvé, qui doit être reporté et reconsidéré) et les impacts sur les rives gauche et droite du lac de Bienne.